



AVIS DE VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE A COMPTER DU 01/09/2020

Sujet de la mission :	Appui à la gestion de l'eau et de biodiversité terrestre et aquatique
Affectation :	Direction des Outre-Mer Délégation Territoriale Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité de la Déléguée Territoriale Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna
Lieu de la mission :	Nouméa (98800)
Durée de la mission :	12 mois renouvelable une fois

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Dans les collectivités françaises du Pacifique, l'OFB intervient dans le respect des compétences des différentes collectivités en matière d'environnement. En Nouvelle-Calédonie, l'Office représenté par sa Délégation territoriale (anciennement antenne de l'Agence des aires marines protégées) depuis 2009, appuie les collectivités dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques environnementales.

Dans le cadre qu'offre désormais l'OFB, la Délégation étend progressivement le périmètre de son action vers les autres milieux et les autres enjeux entrant dans le périmètre d'action de l'OFB (biodiversité et faune terrestres, milieu aquatique) tout en maintenant son appui aux collectivités en matière de gestion et de protection de leur environnement marin.

Ses modes d'action évoluent pour, en plus de l'appui technique, développer une logique de soutien financier aux acteurs et de développement de partenariats

De cadres partenariaux ont été définis avec les collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna.

Description de la mission :

Activités principales :

En lien direct avec la Déléguée et les équipes de la Délégation et du siège, il sera demandé au VSC de :

- Contribuer à la valorisation de la Biodiversité et de sa gestion en appui :
 - à la mise en œuvre des actions en soutien aux collectivités de Nouvelle Calédonie par exemple sur les thématiques de la gestion de l'eau et de la gestion des aires protégées
 - à la réalisation des projets relatifs à l'environnement de Wallis et Futuna.
- Contribuer au suivi des projets relatifs aux milieux naturels aquatiques et terrestres des différents appels à projets et appui au montage éventuel de nouveaux appels à projets en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna.
- Aider et participer à la collecte, la structuration et l'analyse de données (écosystèmes aquatiques et terrestres, activités humaines, patrimoine culturel, suivis en place...) en collaboration avec les partenaires scientifiques.
- Sensibiliser, lors d'événements locaux sur le territoire, aux problématiques de sauvegarde de la biodiversité et de gestion de l'eau et à la fragilité des milieux aquatiques et terrestres.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Autres départements et services de la Direction des Outre-Mer
- Services Eau et milieux aquatiques et Unité mixte de service PatriNat (OFB/MNHN/CNRS) de la Direction Surveillance, évaluation, données
- Unités de la Direction Recherche et appui scientifique
- Directions de la Direction générale déléguée Mobilisation de la société pour l'appui à la gestion des aires protégées

Relations externes :

- Services de l'Etat
- Services techniques du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, des collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna
- Usagers et organismes professionnels
- Gestionnaires d'aires protégées
- Acteurs et partenaires scientifiques, professionnels et associatifs de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- connaissance des enjeux de préservation de la biodiversité et des milieux naturels notamment aquatiques et terrestres en contexte tropical
- connaissance générale des politiques publiques de protection de la nature et /ou de gestion de l'eau
- connaissance du secteur public et pratique de la gestion de projet
- connaissances des politiques liées à l'environnement
- connaissances du contexte insulaire tropical (des connaissances de la Nouvelle-Calédonie et/ou de Wallis et Futuna seraient un atout indéniable).

Savoir-faire opérationnel :

- montage, coordination, gestion de projet et respect des délais
- capacité rédactionnelles (rédaction d'un cahier des charges, ...)
- maîtrise des outils informatiques et bureautiques
- capacité pour la capitalisation et synthèse d'études, restitution orale vers publics divers.

Savoir-être professionnel :

- capacité d'adaptation et de réactivité

- aisance relationnelle et sens du contact
- capacité d'écoute et de négociation
- travail en équipe et en transversalité
- sens de l'organisation et rigueur
- esprit d'initiative et autonomie dans le travail

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Permis B obligatoire

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DOMNC-APPUIEAU-VSC** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 juillet 2020**.